



LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS

DOSSIER DU MOIS

Jeunesse :
Spécial rentrée scolaire

URBANISME

Phase 2 réaménagement
Avenue de la Méditerranée :
Début des travaux



VIAS

Terre de prestiges



NUMÉRO #10 / OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

03	Edito
04	Dossier du mois - Jeunesse
10	Travaux & Urbanisme
16	Finances
17	Conseil Municipal
18	Sécurité
20	Sport
24	Culture
26	Action Sociale
28	Vie Municipale
30	En images
36	Environnement
39	Vie Associative
42	Économie locale
45	Le Mot des groupes
46	Agenda
47	État civil

Retrouvez la version numérique du magazine sur :

www.vias-mediterranee.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux :



facebook.com/ViasMediterranee



@Viasmediterranee

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Vias
Service Communication - 34450 Vias.

Directeur de Publication
Jordan Dartier, Maire de Vias.
Directrice déléguée
Marie-Christine Lefonduer.

Rédaction
Isabelle Tribout, Guillaume Azam.

Graphisme
Jonathan Fabre.

Photos
Service communication - Ville de Vias

Conception : Service Communication.

Impression : JF Impression, 3500 ex.

Numéro ISSN 1624-1118



ÉDITO



Nicole Leffray-Vincents

Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires et Périscolaires

Après des vacances bien méritées, **539 enfants** ont repris le chemin de l'école le 3 septembre dernier. Cette année, 362 écoliers sont répartis en 14 classes de 5 niveaux – du CP au CM2 – dans les écoles élémentaires Jean Moulin et Geneviève de Gaulle-Anthonioz, et 177 enfants sont partagés en 7 classes de 3 niveaux – de la petite à la grande section – à l'école maternelle Les Coquelicots.

Afin de garantir un accueil optimal des élèves et du corps enseignant, nous avons mis à profit la période des vacances scolaires d'été pour réaliser de **nombreux travaux au sein des trois écoles**. Les agents des services techniques de la ville et le personnel du service des espaces verts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) ont œuvré d'arrache-pied pour préparer cette rentrée.

Parmi les opérations menées, figurent notamment – à l'école Jean Moulin – la création d'une ouverture et d'une rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), côté boulodrome municipal, afin de permettre l'évacuation des élèves en

cas d'urgence. Ces travaux répondent aux objectifs du **Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)**, auxquels les établissements sont confrontés pour faire face aux risques majeurs.

Aux abords des écoles, la première tranche de rénovation des parkings est achevée. **Le deuxième parking, côté gymnase, sera réalisé dans les mois à venir.**

Par ailleurs, dans le cadre de « **l'Ère du Numérique** », l'équipement des classes en matériel informatique va se poursuivre.

Pour 2018, nos dépenses dans les domaines du scolaire et du périscolaire représentent **12,17%** du budget de fonctionnement.

Cette année, l'organisation du temps périscolaire change : **le Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** n'est plus reconduit puisque l'Etat n'accorde plus de subventions de fonctionnement.

Depuis la rentrée, nous proposons **l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP)** le matin et le soir. L'activité de

l'aide éducative, le soir, sur les sites scolaires, est poursuivie.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est maintenu le mercredi au Centre aéré du Libron.

Le déploiement de la **Carte Pass**, le soir et le mercredi, permet d'offrir un maximum d'activités sportives à la jeunesse.

CMJ, acte 3 ! Dès cet automne, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes sera élu et le MAJE (Municipalité Ados Jeunesse) réitéré pour un mandat de 2 ans.

Le partenariat entre le **service culturel** et les écoles se tisse plus que jamais : de nombreuses diffusions – dans le cadre du Cin'école – ainsi qu'un spectacle pour la période de Noël sont au programme.

A tous les élèves Viassois, l'équipe pédagogique et le personnel d'encadrement, je formule tous mes vœux de réussite.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année scolaire !

DOSSIER DU MOIS



RETOUR SUR LES BANCS DES ÉCOLES

L'heure de la rentrée a retenti !

Lundi 03 septembre, jour J pour nos petits écoliers !

Après deux mois de vacances, les enfants ont repris le chemin de l'école, cartable sur le dos. Le Maire, Jordan Dartier, entouré de Nicole Leffray-Vincents, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et périscolaires et Jacques Bolinches, Conseiller municipal délégué aux travaux et voiries, espaces verts et propreté, n'a pas manqué ce traditionnel rendez-vous pour accueillir les petits écoliers dans les cours des écoles maternelle et primaire.

Cette rentrée comptabilise **177** enfants de maternelles (répartis en 7 classes, de la toute petite section à la grande section) et **362** élèves de primaires, (répartis en 14 classes, du Cours Préparatoire aux Cours Moyens).



TOUR D'HORIZON DES TRAVAUX

Jordan Dartier, Maire, Nicole Leffray-Vincents, Adjointe au Maire en charge des Affaires Scolaires et Périscolaires et Jacques Bolinches, Conseiller Municipal délégué aux travaux et voiries, espaces verts et propreté, sur le terrain pour constater les travaux réalisés aux écoles pendant la période estivale.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MOULIN



1 - Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) : création d'une ouverture, d'une rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et de marches, côté boulodrome, permettant l'évacuation des élèves en cas d'urgence et installation d'une sonnerie (alarme).

2 - Remplacement de pavés d'éclairage à tubes fluorescents (néons) par des pavés à ampoules LED dans les bâtiments A et C de l'école Jean Moulin et à l'école maternelle « Les Coquelicots ».

Objectif : Puissance, clarté supplémentaire dans les salles de classe, et économie d'énergie.

3 - Réfections des peintures de la salle des maîtres du bâtiment C, du bureau du directeur, réparation du toit de ce bâtiment.



1



2



3

- 1 - Réfection des peintures des couloirs,
- 2 - Installation de quatre climatiseurs dans les classes (coût : 11 283 €),
- 3 - Un deuxième aquarium a pris place dans le hall d'entrée (déplacé de l'école Jean Moulin).

LES ÉCOLES ONT PRIS LE VIRAGE DU NUMÉRIQUE

À ce jour, les écoles primaires de la commune sont équipées en matériel numérique de dernière génération :

14 classes du CP au CM2 utilisent des Vidéos Projecteurs Interactifs (VPI) avec tableaux numériques,

Des séances éducatives d'initiation à l'outil informatique sont organisées toutes les semaines.

Afin de valider les notions acquises, les élèves de CM2 reçoivent le diplôme B2i en fin de cursus scolaire élémentaire.



DES ÉCOLES MODERNES ET ACCESSIBLES À TOUS !





1



2



3

LE CENTRE AÉRÉ EN PLEIN ESSOR

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. La fréquentation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du Libron a nettement augmenté cet été :

- **1296** enfants ont fréquenté le centre en juillet, contre 1177 en 2017 (+119)
- En août, **1238** enfants ont été accueillis, contre 1208 en 2017 (+30)

Soit une augmentation de 150 enfants par rapport à la saison 2017.

172 enfants étaient inscrits sur la période juillet/août 2018 pour 120 places/jour contre 154 enfants inscrits en 2017 sur cette même période, **soit 18 enfants en plus** cette année.

78 enfants/jour en moyenne ont été accueillis en juillet pour 18 jours ouvrables.

68 enfants/jour en moyenne ont été accueillis au mois d'août pour 19 jours ouvrables.

Les petits Viassois sont répartis en 5 groupes, de 3 à 14 ans.

Parmi les activités proposées : laser game, accrobranche, banane et paddle en mer, olympiades, balades à vélo, pêche à pied, aviron, rugby, équitation (1), activités avec le SICTOM (2), Hérault sport (3), rencontres avec des animaux de la ferme, mini paintball... Ainsi que quelques nouveautés comme balades à dos d'âne et découvertes de nouveaux parcs de loisirs...

20 enfants (contre 14 l'an dernier) ont profité d'un mini séjour de 2 jours à Réals. A cette occasion, les activités en canoë proposées sur l'Orb ont remporté un vif succès.

Les excellentes conditions météo ont permis aux enfants de profiter quotidiennement des plaisirs de la plage et de la baignade. Une initiation aux missions et actions des nageurs

sauveteurs ainsi que les règles de sécurité pour la surveillance des plages ont aussi été proposées.

NAVETTE BUS

La navette de bus a assuré le transport des enfants matin et soir, avec 75 enfants sur la période juillet/août 2018 pour 57 places/jour, soit une moyenne de 32 enfants/jour.

Pour clôturer la saison, animateurs et petits vacanciers avaient préparé une kermesse qui a ravi tout le monde. Un apéritif offert par la Municipalité a prolongé cette fin de journée dans une ambiance conviviale.





LES VACANCES DE LA TOUSSAINT APPROCHENT !

Le centre aéré ouvre ses portes dès le 22 octobre et jusqu'au 31 octobre pour une semaine d'activités sur la thématique d'Halloween.

Pour le groupe des 3/6 ans :

Côté sport : Initiation vélo, trampoline, promenades en nature ;
Côté activités manuelles : décoration Halloween, confection de masques, peinture, pâtisserie, ... sans oublier

les sorties à Odysseum Montpellier, parc de jeux Tabarka ou encore découverte d'une mini-ferme à Lansargue.

Pour le groupe des 6/14 ans :

Côté sport : Vélo, marche, rollers, jeux de piste mais aussi activités manuelles : décoration pour Halloween, activité Poterie, etc...

INSCRIPTIONS SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE POUR LE 2ÈME TRIMESTRE – DU 07 JANVIER AU 19 AVRIL 2019

Pour le restaurant scolaire, l'ALSH (mercredi) et l'ALP du matin et du soir :

Les fiches de vœux seront disponibles du 19 au 23 novembre 2018.

La commission d'attribution des places se réunira le 29 novembre 2018.

L'envoi des réservations aux familles s'effectuera le 03 décembre 2018.

Le paiement devra être effectué entre le 10 et le 14 décembre 2018.

Pour les vacances d'hiver de l'ALSH – du 25 février au 08 mars 2019 :

Les fiches de vœux seront disponibles du 07 au 11 janvier 2019.

La commission d'attribution des places se réunira le 17 janvier 2019. L'envoi des réservations aux familles s'effectuera le 21 janvier 2019. Le paiement devra être effectué entre le 28 et le 31 janvier 2019.

Les fiches de vœux pour tous ces services périscolaires seront à retirer à l'Ecole Geneviève de Gaulle-Anthonioz, en Mairie auprès du Service scolaire et sur le site de la ville www.vias-mediterranee.fr rubrique Education/Jeunesse, dès le début des périodes indiquées ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SE RENOUVELLE !



Les élections des nouveaux membres du CMJ se sont déroulées au sein de l'école Jean Moulin le 28 septembre dernier.

Les nouveaux élus recevront les écharpes lors de leur investiture le 5 octobre en mairie.

Durant leurs 2 années de mandat, ces jeunes élus vont exercer des missions civiques et citoyennes : séances plénières, présence sur les cérémonies, rencontres inter-générationnelles, démarches environnementales...

Nous vous tiendrons informés de leur activités dans les prochaines parutions.

CIN'ÉCOLE : DES SÉANCES DE CINÉMA POUR LES SCOLAIRES



Dans le cadre du dispositif « Cin'école » piloté par l'Education Nationale, les enfants des cycles 2 et 3 (maternelles et primaires) découvriront trois films sélectionnés par l'équipe enseignante en partenariat avec le service culturel.

Trois projections sont programmées sur le temps scolaire selon le calendrier suivant :

- 20 novembre 2018
- 22 février 2019
- 14 mai 2019



LES ÉCOLES FÊTENT NOËL



APRÈS L'ÉCOLE, PLACE AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS OU SPORTIVES

Suite aux nouvelles mesures de l'Etat supprimant le versement de subvention aux Collectivités, le TAP (Temps d'Activités Périscolaires) n'est pas reconduit. Toutefois, la Municipalité maintient l'ALP (Accueil de Loisirs Périscolaires) et l'aide éducative.

Rappel des horaires :

- **ALP** le matin de 7h30 à 8h40 et départ échelonné le soir de 17h à 18h30 – Ecole G. de Gaulle,
- **Aide éducative** de 17h à 18h – Ecole Jean Moulin.

Activités sportives avec la Carte Pass proposée par le Service des Sports :

- **Pour les petits de 2 à 6 ans** (uniquement le mercredi en période scolaire) : Baby Gym et Bibliothèque gratuite.

- **Pour les jeunes de 6 à 16 ans** : Jeux de raquettes, Futsal, Hip Hop, Escalade, Multisports, Gymnastique, Ping-Pong, Tambourin, Bibliothèque gratuite.

Retrouvez le programme complet des activités sur le site de la ville : www.vias-mediterranee.fr

Le spectacle de Noël des élèves des écoles maternelle et primaire est programmé **mardi 11 décembre 2018 à 10h00** au Théâtre de l'Ardaillon.

HÉRAULT TRANSPORT : PLAFONNEMENT DU TARIF DE L'ABONNEMENT DE TRANSPORT SCOLAIRE

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a souhaité limiter les dépenses des familles dédiées aux frais de transport scolaire à 90€ par an.

Les nouveaux tarifs et barèmes en fonction du quotient familial de l'abonnement de transport scolaire Aller-Retour d'Hérault Transport ont été votés lors de la séance du Conseil syndical du Syndicat Mixte des transports en commun de l'Hérault le 25 juin 2018. Ils concernent les élèves qui respectent les

conditions d'attribution d'un tarif subventionné.

Les participations des autres abonnements scolaires restent inchangées (en particulier formule Libre Circulation d'Hérault Transport et abonnements scolaires des réseaux urbains).

Les familles peuvent télécharger le guide tarifaire sur le nouveau site internet d'Hérault Transport en suivant le lien suivant : <https://www.herauld-transport.fr/lignes-scolaires/tarifs-titres-scolaires>



Votre enfant est inscrit au Collège de Bessan ?

La commune vous rembourse les frais de transport !

Pour ce faire, vous devez adresser au service Comptabilité le justificatif de paiement accompagné d'un RIB et une attestation sur l'honneur certifiant que l'enfant est scolarisé au Collège Victor Hugo de Bessan.

TRAVAUX URBANISME



LA PRÉSIDENTE DE RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE, CAROLE DELGA, EN VISITE À VIAS

INAUGURATION DE LA PREMIÈRE TRANCHE DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE L'AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE

De gauche à droite : Sébastien Frey, Conseiller Départemental de l'Hérault, Gilles d'Ettore, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et Maire d'Agde, Philippe Vidal, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Hérault, David Delbosc, Architecte, Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Roger Marzona, Maquettiste, Jordan Dartier, Maire, Christian Pouget, Sous-Préfet de Béziers, Marie-Christine Fabre de Roussac, Conseillère Départementale de l'Hérault, Didier Codorniou, 1^{er} Vice-Président de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Florence Brutus et Géraldine d'Ettore, Conseillères Régionales, Hussein Bourgi, Conseiller Régional.

Appuyé par le Plan Littoral 21, ce projet d'aménagement durable, échelonné jusqu'en 2022, change l'image de Vias Plage, redynamise son activité économique et touristique et améliore la qualité d'accueil.

Cette phase de projet a fait l'objet d'un **fort soutien financier** des services de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : une subvention à hauteur de 2 655 000 € a été attribuée à la Commune, soit 30% de cofinancement. Le Maire n'a pas manqué d'exprimer ses vifs remerciements à la Présidente de Région.

Au cours de l'inauguration, David Delbosc, architecte, a rappelé le fil conducteur du projet : l'intégration

de l'esprit bord de mer au cœur des déplacements urbains.

Philippe Vidal, en sa qualité de Vice-Président du Département de l'Hérault délégué à l'aménagement du territoire, a indiqué qu'une subvention de 400 000 € avait été octroyée à la commune pour permettre le déclassement de la voirie départementale RD137 (Avenue de la Méditerranée). Il a également assuré le soutien financier du Département dans la poursuite de ce projet.

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, a fait part de sa satisfaction de voir de telles réalisations entreprises dans le cadre du Plan Littoral 21.

AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE : PHASE 2, ACTION !

Les entreprises réouvrent le chantier pour la 2^{ème} phase des travaux de requalification en ce début de mois d'Octobre. Une présentation des réalisations et du calendrier des travaux a eu lieu lors de deux réunions d'information. L'occasion pour le Maire, Jordan Dartier, l'architecte, David Delbosc et le maître d'œuvre du Cabinet d'Etudes René Gaxie, représenté par Christian Faroux, de recueillir et de prendre en compte les besoins de chacun.



Première réunion le mardi 07 août en présence des commerçants et propriétaires impactés par le chantier.



Dévoilement des maquettes du projet (réalisées par Roger Marzona, maquettiste Viassois passionné) et visite de l'espace public.



Seconde réunion le 17 septembre avec les riverains, les représentants des co-propriétés et les commerçants.



Traditionnel « coupé de ruban » devant un public rassemblé massivement.



Représentation visuelle du futur front de mer : Cette phase, d'une durée de 7 mois, intègre la création d'un promontoire, d'une promenade et d'un réaménagement des accès à la plage.



HALLE MULTISPORT : VISITE DE CHANTIER



Début Juillet, une visite guidée a été proposée aux élus par M. Chamard, Maître d'Oeuvre. C'est ainsi que, casques vissés sur la tête, ils ont pu découvrir les avancées des travaux de ce futur édifice.

L'ancien bâtiment de la salle des fêtes sera composé d'une grande salle de réception au rez-de-chaussée, de deux salles de réunion à l'étage avec terrasse.

La nouvelle aile comprendra 4 salles pour la pratique du sport : boxe et haltérophilie au rez-de-chaussée, danse et judo à l'étage. Chaque salle possède un vestiaire. Bien entendu, des douches et des sanitaires seront à la disposition des utilisateurs.

AU GYMNASSE, ON Y VOIT PLUS CLAIR !

Les 26 projecteurs énergivores et vétustes du Gymnase Victor Bernado ont été remplacés par des luminaires à technologie LED.

Depuis la rentrée, cette nouvelle génération d'appareillages, économe en énergie, offre un éclairage optimal à tous les usagers de ce bâtiment municipal.



« Vous dépensez votre énergie ! Nous, nous l'économisons ! »



RÉHABILITATION DU BOULEVARD GAMBETTA

En cœur de ville, les travaux de rénovation des voiries se poursuivent.

Le Boulevard Gambetta sera prochainement refait en surface (bande de roulement, trottoirs).

Ces travaux, qui font suite au renouvellement des réseaux humides, entrepris en 2017, seront réalisés dans la continuité du Boulevard de la Liberté afin d'uniformiser l'espace public.

L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GOYS FAIT UNE CURE DE JEUNESSE

Après l'enfouissement des réseaux secs, visant à désencombrer l'espace aérien, des lampadaires nouvelle génération ont été installés sur cette avenue en totale réfection.

L'opération de rénovation des réseaux humides en profondeur a démarré. L'assainissement sera repris par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM),

les canalisations d'eau potable par le Syndicat Bas Languedoc (SBL), et le réseau pluvial par la Commune.

Une fois ces travaux « non visibles » mais nécessaires achevés, sera entreprise la réfection de la voirie en surface, comprenant les trottoirs, les bandes de roulement en enrobé (goudron) et les espaces de stationnement.



Une voirie bientôt rénovée pour embellir votre quotidien !



RÉNOVATION DE FAÇADES

La municipalité montre l'exemple !

A compter du 15 octobre, trois bâtiments communaux (ancienne Mairie, tabac et point-chaud) vont faire l'objet d'un ravalement de façades.

Ces chantiers entrent dans le cadre de l'embellissement du cœur de ville.



AUGMENTER LE NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT : ÇA, C'EST FAIT !

PARKING DES ÉCOLES RÉNOVÉ

Le parking des écoles, à proximité du gymnase, dont l'espace a été restructuré et rénové, offre une capacité de stationnement de 69 places dont 4 réservées aux PMR.

L'éclairage moderne à LED embellit l'ouvrage général et permet à la ville de faire des économies d'énergie.

Dès l'automne, de nouveaux arbres (micocouliers), adaptés aux conditions du sol, seront plantés.

Dans les prochains mois, le réaménagement de la deuxième tranche des travaux du parking, côté gymnase, sera entrepris.

Ce réaménagement offre un second souffle pour le stationnement en cœur de ville



NOUVEAU PARKING EN BORD DE MER

Pour répondre à une demande croissante de places de stationnement, un parking supplémentaire d'une capacité de 400 places a été réalisé, situé dans le prolongement des parkings de Farinette et du Fanal.



DU STATIONNEMENT POUR TOUS !



Vias
Midi-Méditerranée

WWW.VIAS-MEDITERRANEE.FR



FINANCES

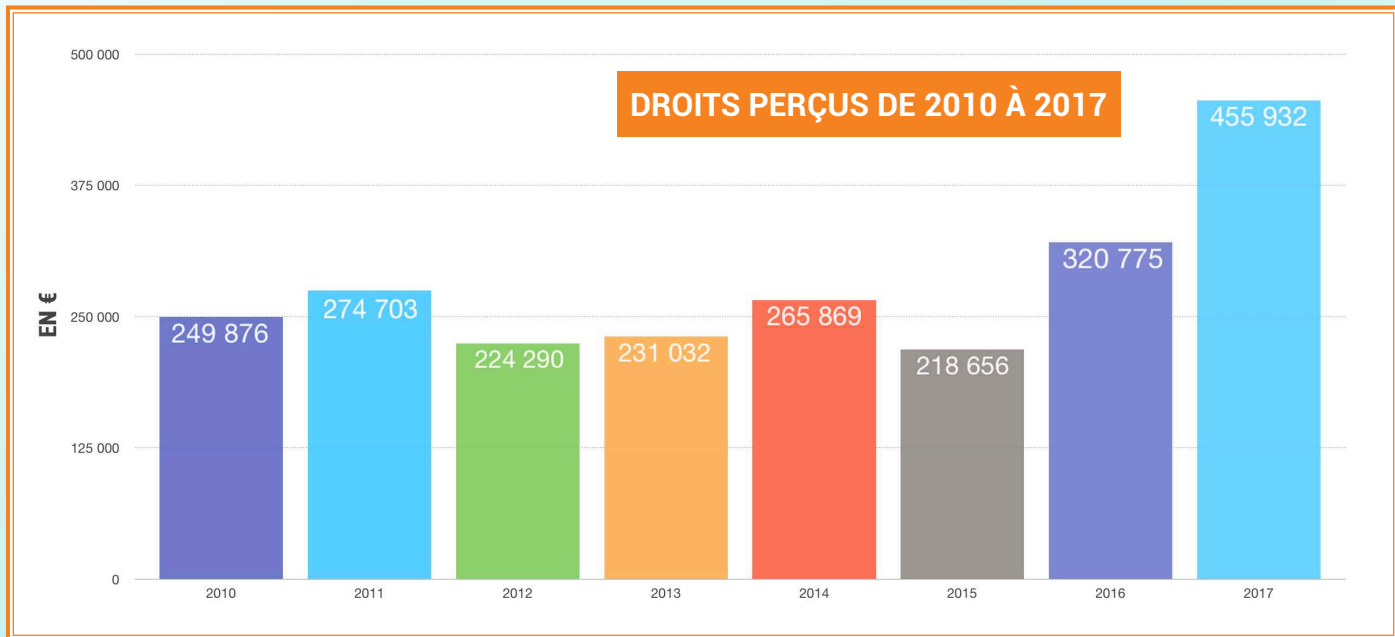
FISCALITÉ LOCALE : LES DROITS DE MUTATION

Les droits de mutation sont les droits perçus par la commune dans le cadre de ventes immobilières ou de cessions d'entreprises.

Ils constituent donc un indice de référence au niveau du dynamisme économique et immobilier de la Ville.

Les droits perçus en 2017 s'élèvent à près de 500 000 € contre 250 000 € en moyenne les années précédentes.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :



PROPRIÉTAIRES DE MEUBLÉS DE TOURISME OU CHAMBRES D'HÔTES : LA DÉCLARATION EN LIGNE EST DÉSORMAIS POSSIBLE !

Dans le cadre du développement et de la modernisation des services touristiques et afin de simplifier les démarches de déclaration d'un hébergement touristique (autre que le formulaire papier), la commune de Vias, en partenariat avec Hérault Tourisme, a mis à disposition des hébergeurs, la plate-forme « Declaloc' ».

Ce télé-service permet aux loueurs de meublés touristiques ou de chambres d'hôtes, qu'ils soient classés ou non, de déclarer leur logement locatif sans se déplacer en Mairie.

Néanmoins, pour ceux qui n'ont pas de connexion internet, le traditionnel formulaire papier Cerfa 14004*2 est toujours valable.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://herault-tourisme.decaloc.fr> ou sur <https://vias.taxesejour.fr/> pour déclarer facilement votre hébergement. »

Contact : Service Observatoire fiscal: 04 67 21 21 37

Texte de référence : Article L324-1-1 du code du tourisme issu de l'article 24 de la loi (n°2009-888) du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques.

TAXE DE SÉJOUR : VOTRE DÉCLARATION EN UN CLIC !

Pour simplifier vos démarches, une plateforme d'information, de déclaration et de reversement des taxes de séjour de la ville est en ligne depuis le 30 juin 2018.

La taxe de séjour concerne tous les hébergeurs professionnels ou particuliers. Le montant se calcule en multipliant le tarif applicable par le nombre de nuits et le nombre de personnes ayant séjourné dans l'établissement.

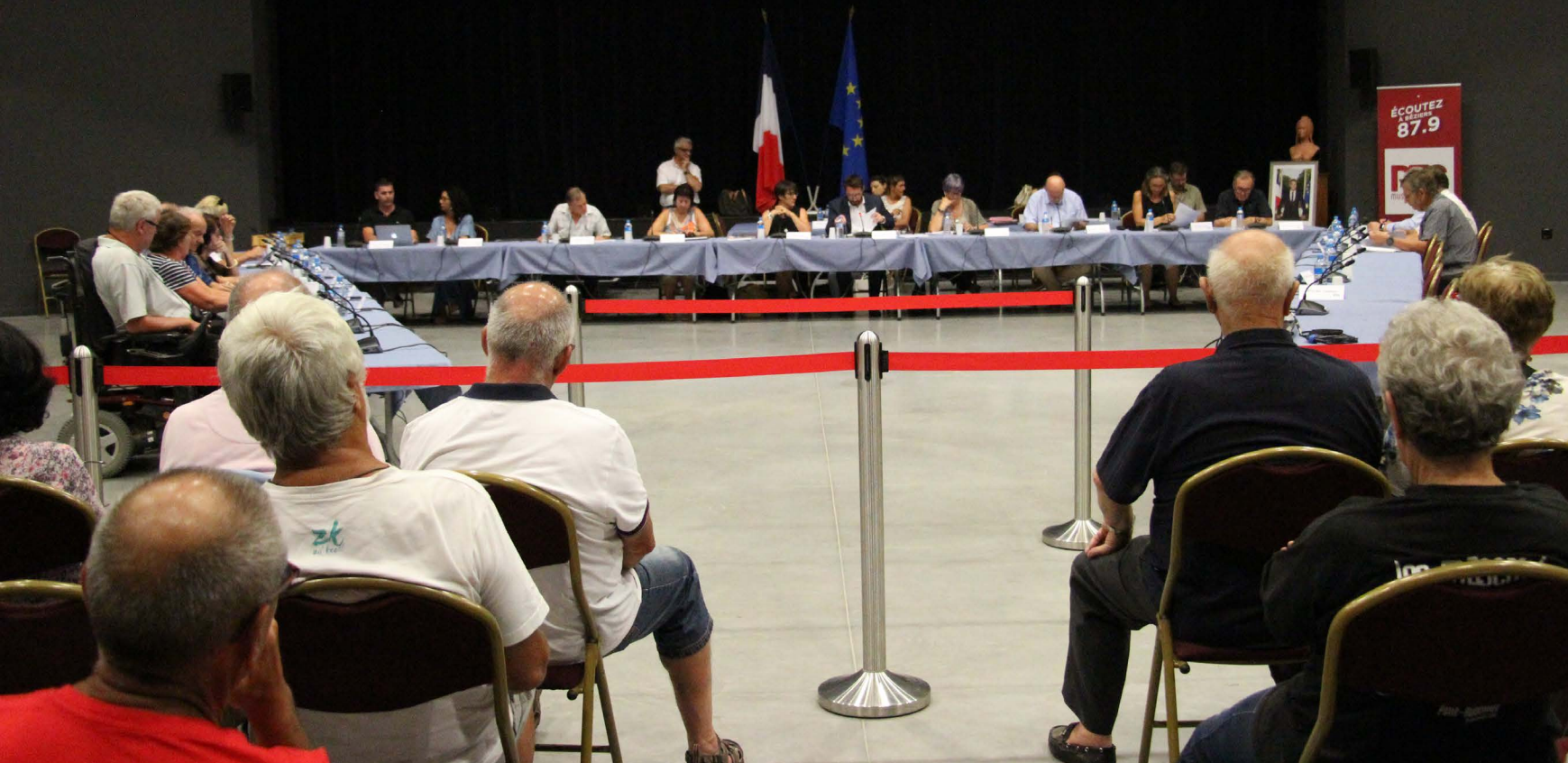
La période de perception est comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site de la ville <http://www.vias-mediterranee.fr> – rubrique Vie-municipale - Budget-et-finances- Taxe-de-sejour : <https://vias.taxesejour.fr>

Contact : Service Observatoire fiscal: 04 67 21 21 37 ou courriel : vias@taxesejour.fr

Déclaration en ligne : <https://vias.taxesejour.fr>

CONSEILS MUNICIPAUX



FINANCES ET URBANISME À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2018

*Après avoir approuvé les comptes rendus des séances des 24 et 31 mai 2018,
le Conseil Municipal, a délibéré sur les points suivants :*

Chapitre administration générale :

- Le rapport d'activité de la fourrière automobile gérée via une Délégation de Service Public simplifiée,
- Le rapport d'activité des 5 lots de plage sur la base des indicateurs techniques et économiques et les faits marquants 2017,
- L'indemnisation d'un commerçant suite aux travaux de 2013 réalisés sur le Boulevard de la Liberté.

Chapitre finances :

- Subvention accordée à l'association du Tennis Club Viassois,

- Demande de subventions pour la réhabilitation de la pergola du centre aéré,
- Demande de subventions pour la réfection de chemins ruraux,
- Demande de subventions pour les travaux d'installation de bâtiments modulaires pour les logements saisonniers de la Gendarmerie,
- Demande de subventions pour les travaux d'aménagement de l'Avenue de la Méditerranée,
- Demande de subventions pour l'équipement de la Halle multisports.

Chapitre urbanisme :

- Vote de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU), (correction des erreurs et mises à jour : suppression ou modification des emplacements réservés C3, C8, C12 et D2).

Ont également été adoptés, l'élargissement de l'Avenue de la Plage, les cessions à l'euro symbolique d'une impasse privée et de l'impasse des Laouzas, la voie de bouclage Est de Vias-Plage et la vente des immeubles cadastrés BY 194 et 197, sis 27 Avenue d'Agde, auprès de la Société NEMESIS PROMOTION.

SÉCURITÉ



EFFECTIFS RENFORCÉS EN PÉRIODE ESTIVALE : PRÉSENCE ACCRUE DES FORCES DE L'ORDRE SUR LE TERRAIN

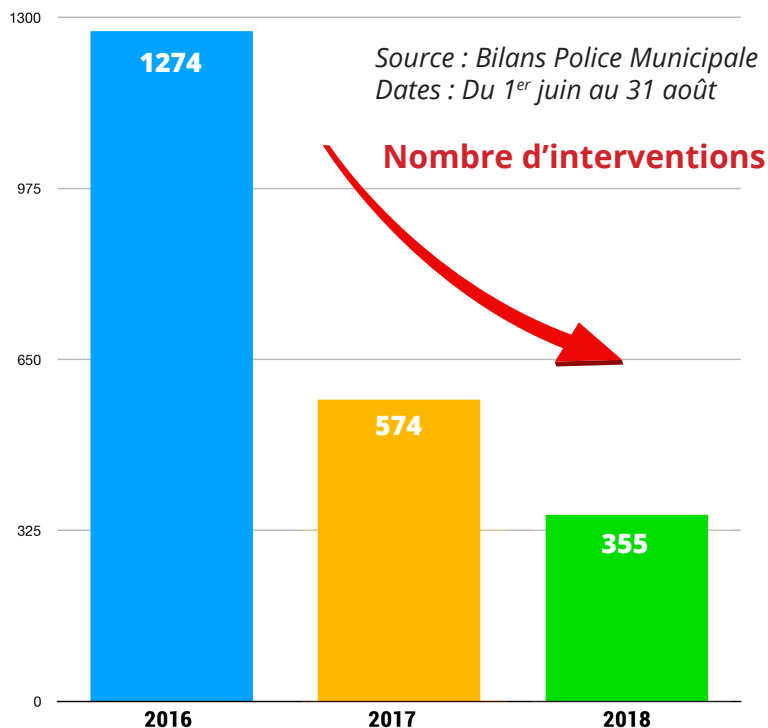
5 ATPM (Assistants Temporaires de Police Municipale), dont 3 affectés à la surveillance des plages et des parkings du littoral, ont rejoint les rangs des effectifs permanents de la Police Municipale, portant à 17 le nombre d'agents.

Ensemble, ils ont assuré la sécurité des touristes, des administrés et des baigneurs, lutté contre les incivilités, favorisé le dialogue avec la population et veillé au respect de la réglementation, notamment en matière de stationnement.

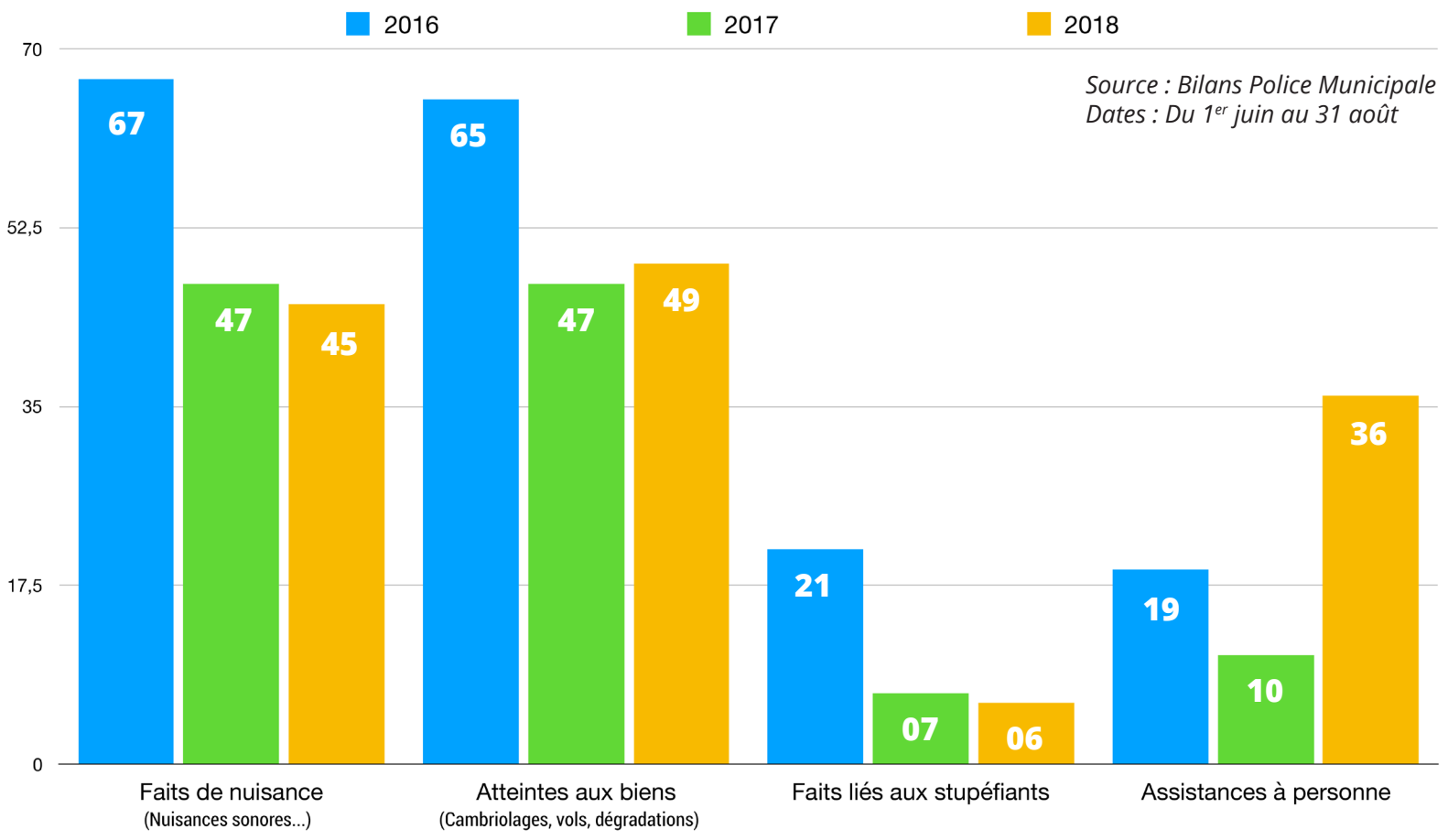
Les militaires de la gendarmerie affectés au poste avancé de Vias Plage, ont travaillé en étroite collaboration avec la Police Municipale, permettant de maintenir une sécurité optimale jour et nuit.

Avec une amplitude horaire quotidienne de 6h à 4h du matin, soit 22h/24, 7j/7, du 15 juin au 08 septembre, et une présence accrue de la Police Municipale sur l'ensemble de la Commune, le bilan d'activités affiche une baisse significative de la délinquance.

PRÉSENCE ACTIVE SUR LE TERRAIN = BAISSE SIGNIFICATIVE DE LA DÉLINQUANCE



DÉTAIL DU NOMBRE D'INTERVENTIONS CES 3 DERNIÈRES ANNÉES



UNE NOUVELLE GENDARMERIE POUR MARSEILLAN

Jeudi 06 septembre, Pierre Pouëssel, Préfet de l'Hérault, et le Général Jean-Valéry Lettermann, commandant le groupement de gendarmerie de l'Hérault et commandant en second de la Région de Gendarmerie Occitanie, ont inauguré la nouvelle caserne de gendarmerie en présence d'Yves Michel, Maire de Marseillan, et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Cette caserne regroupe la brigade territoriale et la brigade nautique. Elle accueille 29 gendarmes et leurs familles. La communauté de brigade de Marseillan effectue différentes missions de sécurité publique, de police judiciaire, de sécurité routière, etc... Sa compétence territoriale couvre notamment la Commune de Vias.

Prévention : Lorsque la situation l'impose, il est rappelé à la population et aux commerçants de composer le "17" avant d'alerter la Police Municipale locale. (source : gendarmerie)

SPORT



LE SPORT À LA PLAGE : UNE RÉALITÉ À VIAS MÉDITERRANÉE !

Cette année encore, les activités proposées par le Service des Sports, délocalisées à la plage le temps d'un été, ont remporté un vif succès.

Au total, 5200 personnes ont foulé le terrain de Beach Soccer pour honorer un programme sportif de qualité, et ce, malgré la canicule.

Pour preuve, en moyenne 123 personnes par jour n'ont pas hésité à braver un soleil de plomb pour pratiquer une activité sur le sable ou dans l'eau.

Rassemblant 73 personnes en

moyenne/jour, les activités classées en **haut du podium** sont : les cours de gym, le football, et le long-côte, en nette progression cette année avec 55 personnes/jour en 2018 contre 30 personnes/jour en 2017 !

En seconde position, avec une moyenne journalière de 50 personnes nous retrouvons les activités ouvertes à tous : volley, foot, aquasport, etc...

L'aire de sport reste un espace de convivialité entre les animateurs et les participants (sportifs).





1



2



3



4



5



8



6



7



9



10



11



12



13

Activités hebdomadaires régulières :

- Walking football (1)
- Longe côte (2)
- Volley/foot (3)
- Aqua Sport (4)
- Gym douce (5)
- Tournoi Beach Soccer
- Ecole Beach Soccer

- Beach Rugby
- VTC (6)
- Tournoi Beach Volley
- Mini Tennis

Animations ponctuelles :

- Tournée d'Été Hérault Sport avec Midi Libre (7) - 200 participants

- Zumba® Night (8)
- MHSC Summer Tour (9) - 400 participants
- Girls Run (10)
- Speedminton (11)
- Lou Beach Games (12)
- Tournoi Rugby Olympique Agathois (13)

ENVIE D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE ? PENSEZ CARTE PASS !



Pratiquer des activités sportives à tout âge, c'est possible avec la carte Pass !

Dans un souci d'éveil au développement éducatif, sportif et culturel de tous les enfants et de favorisation à la pratique sportive chez les jeunes, les adultes ou les seniors, le service des Sports vous propose sa nouvelle Carte Pass.

Profitez d'activités multisports quel que soit votre âge !

A chacun son programme :

Le mercredi pour les BABIES

- Baby Gym – de 2 à 4 ans : de 10h00 à 10h45
 - Baby Gym – de 4 à 6 ans : de 11h00 à 11h45
- (La présence d'un adulte est obligatoire)

Du lundi au vendredi pour les JEUNES (de 6 à 16 ans) en période scolaire

- Lundi (Gymnase) :
 - Jeux de raquettes (Elémentaires) – de 17h00 à 18h15
- Mardi (Gymnase et Ecole G. de Gaulle) :
 - Futsal (CP-CE) – de 17h00 à 18h15 – Gymnase
 - Hip Hop (CM-Collège) – de 17h00 à 18h30 – Ecole
- Mercredi (Gymnase) :
 - Escalade (CP-CE-CM) – de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30
 - Multisports (CP-CE-CM) – de 10h00 à 12h00
 - Gymnastique (CP-CE-CM) – de 14h00 à 15h15
 - Ping-Pong (CP-CE-CM et Collège) de 15h45 à 17h00
- Jeudi (Gymnase / Ecole G. de Gaulle) :
 - Futsal (CM1-CM2) – de 17h00 à 18h15
 - Futsal (Collège) – de 18h30 à 19h30
 - Hip Hop (CP-CE) – de 17h00 à 18h30 – Ecole
- Vendredi (Gymnase) :
 - Tambourin (CE2-CM1-CM2) – de 17h00 à 18h15

Le tarif pour les personnes domiciliées sur Vias :
40 € pour une séance hebdomadaire / 60 € pour toutes les séances

La gratuité s'applique pour le 3ème enfant de 6 à 16 ans.

Le tarif pour les personnes non domiciliées sur la Commune :
50 € pour une séance hebdomadaire / 70 € pour toutes les séances.

Les lundis et jeudis pour les ADULTES (de 16 à 55 ans)

- Le Lundi (départ Gymnase) :
 - Randonnée – de 14h00 à 16h30

- Le Jeudi (Gymnase ou salle de musculation) :
 - Marche nordique – de 09h00 à 11h30 (départ Gymnase)
 - Gymnastique adaptée – de 08h45 à 11h45 (Salle de musculation)
 - Futsal – de 19h30 à 20h30 (Gymnase) – à partir de 30 ans

Le tarif pour les personnes domiciliées sur Vias :
50 € pour une séance hebdomadaire / 70 € pour 2 séances hebdomadaires / 100 € pour toutes les séances

Le tarif pour les personnes non domiciliées sur la Commune :
60 € pour 1 séance hebdomadaire / 80 € pour 2 séances hebdomadaires / 110 € pour toutes les séances

Du lundi au vendredi sauf le mercredi pour les SENIORS (plus de 55 ans)

- Le Lundi (Gymnase) :
 - Gymnastique d'entretien – de 09h00 à 10h00
 - Walking football – de 10h15 à 11h30
 - Randonnée – de 14h00 à 16h30
- Le Mardi (Gymnase) :
 - Séance de cardio – de 10h00 à 11h00
 - Gym douce – de 11h00 à 12h00
- Le Jeudi :
 - Marche nordique – de 09h00 à 11h30 (départ Gymnase)
 - Gymnastique adaptée – de 08h45 à 11h45 (Salle de musculation)
- Le Vendredi (Gymnase)
 - Renforcement musculaire – de 10h30 à 11h30

Le tarif pour les personnes domiciliées sur Vias :
50 € pour une séance hebdomadaire / 70 € pour 2 séances hebdomadaires / 100 € pour toutes les séances.

Le tarif pour les personnes non domiciliées sur la Commune :
60 € pour 1 séance hebdomadaire / 80 € pour 2 séances hebdomadaires / 110 € pour toutes les séances.

Les dossiers et inscriptions sont à retirer auprès du service des sports ou à télécharger sur le site de la ville : www.vias-mediterranee.fr

Gymnase Victor Bernado – Av. Pierre Castel : 04 67 21 94 86
– 06 37 13 16 22 – gymnasevias@orange.fr

Egalement, chaque détenteur de la carte Pass peut accéder gratuitement à la bibliothèque municipale

Rappel d'ouverture de la bibliothèque

- Lundi : de 14h à 17h
- Mercredi : de 09h00 à 12h00 & de 13h00 à 17h00
- Vendredi : de 13h00 à 17h00



DU SPORT, MÊME PENDANT LES VACANCES DE TOUSSAINT !

Pendant la première semaine des vacances de la Toussaint (du 22 au 26 octobre 2018), le service des sports propose des activités aux jeunes Viassois.

Pour fêter Halloween, une après-midi Roller Dance est prévue le Mercredi 24 octobre de 14h à 18h au Théâtre de l'Ardaillon.

Découvrez le programme de la semaine :

Lundi de 10h à 12h Hand ball et Escalade pour les 7-9 ans (attention places limitées)

Futsal pour les 8-11 ans de 14h à 15h

Futsal pour les 12-14 ans de 15h à 16h

Futsal pour les 15-17 ans de 16h à 17h

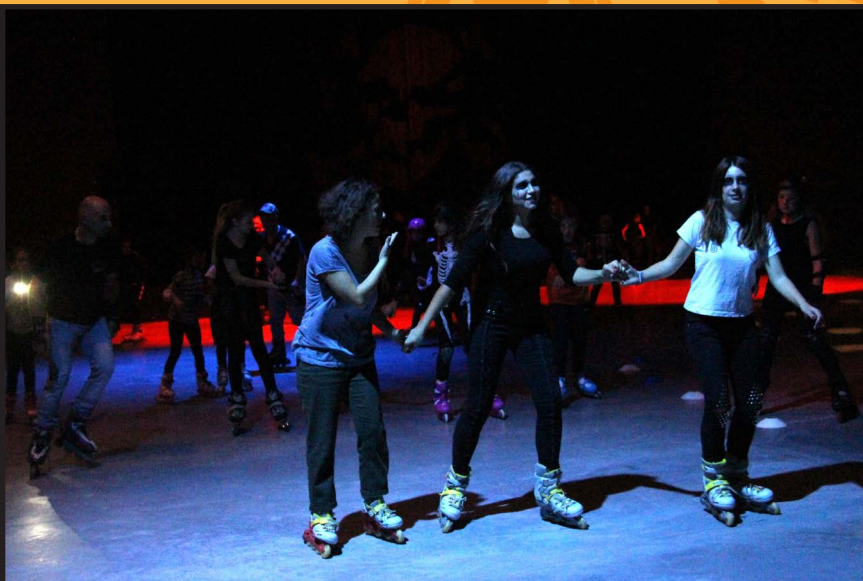
Mardi Tambourin pour enfants du CP au CM2 de 10h à 12h

Jeux de raquettes de 14h à 16h30 (pas de précision d'âge)

Mercredi de 10h à 11h Baby gym pour les 2-4 ans et de 11h à 12h pour les 4-6 ans

Jeudi de 10h à 12h Basket et de 14h à 16h30 une course d'orientation est proposée aux adolescents du CM au Collège. Le rendez-vous est fixé à la Cresse.


Vendredi de 10h à 12h Baseball/Ultimate et Escalade pour les 10-14 ans (attention places limitées) et de 14h à 16h30 Olympiades.



CULTURE


ARDAILLON

THÉÂTRE SAISON 2018-2019

 Bekar Chanson, Musique & Klezmer	 NAÏS de Marcel PAGNOL	 SIRROUTE DE MADISON CHŒUR DE BRIGITTE MARTEL, ESTHER DE BALSCHAMP, SOPHIE BERNARD ET ROBERT JAMES WELLES	 1918, LA VICTOIRE !	 NOVÉCENTO ALESSANDRO BARICCO la légende du pianiste sur le océan
21 SEPTEMBRE 2018 21H00	6 OCTOBRE 2018 21H00	20 OCTOBRE 2018 21H00	28 OCTOBRE 2018 16H00	10 NOVEMBRE 2018 21H00
 RENCONTRE PROFESSIONNELLE : COMÉDIENNES ET COMÉDIENS EN OCCITANE	 LES COQUETTES	 ARY ABITTAN MY STORY	 REVIVEZ LES PLUS BELLES CHANSONS DE DISNEY	 LES COPAINS Twist 60-70
17 NOVEMBRE 2018 14H00	25 NOVEMBRE 2018 17H00	7 DÉCEMBRE 2018 20H30	23 DÉCEMBRE 2018 16H00	13 JANVIER 2019 15H30
 Compagnie Lipango Le Ventre de la Mer	 Salomone Euphorique... 7 et 8 OCTOBRE 2017 LE TRIANON MEILLEUR ONE MAN SHOW GLOBES DE CRISTAL 2017	 tribute to WATERLOO ABBA STORY	 FABIEN OLICARD SINGULARITÉ	 C'EST PAS DU TOUT CE QUE TU CROIS
26 JANVIER 2019 21H00	9 FÉVRIER 2019 21H00	22 FÉVRIER 2019 21H00	16 MARS 2019 21H00	30 MARS 2019 21H00
 LES STENTORS Un tour en France	 MA PLUS BELLE HISTOIRE D'AMOUR ALINE ALGUDO CHANTE BARBARA	 LES JUMEAUX VÉNITIENS	 GÉRARD LENORMAN	
7 AVRIL 2019 16H00	13 AVRIL 2019 21H00	11 MAI 2019 21H00	18 MAI 2019 21H00	BONNE SAISON À TOUS !

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias
Méditerranée

+ Points de vente habituels           

LA 4^{ÈME} SAISON DU THÉÂTRE DE L'ARDAILLON

Lors de l'ouverture de la saison culturelle 2018/2019, qui s'est tenue le vendredi 21 septembre, le programme des spectacles a été dévoilé. Celui-ci s'inscrit dans la lignée des précédentes saisons : riches, éclectiques, ambitieuses et exigeantes.

Téléchargez le programme complet sur le site du Théâtre de l'Ardaillon : <http://theatre-ardaillon.vias-mediterranee.fr/>

1^{ÈRE} ÉDITION DE VIAS TERROIR D'AUTOMNE

Pour célébrer l'arrivée du vin nouveau et la fête des vendanges, tout en valorisant le vin, les produits du terroir et l'artisanat d'art, la Municipalité organise pour la première année « Vias Terroir d'Automne ».

Cette grande fête programmée le dimanche 21 octobre 2018, de 9h à 17h sur la place du 11 novembre va être riche en événements.

Au programme :

09H00 : Départ de la randonnée VTT

10H - 16h : Jeux anciens en bois

11H15 : Messe (présence de musiciens traditionnels) suivie de danses des Festa Fabo

12H15 : Discours d'ouverture du Maire suivi d'un apéritif

13H00 : Repas autour des saveurs d'automne et de la fève*

16H00 : Conférence animée par Alain MORINI à la maison du Patrimoine.

**Inscriptions et règlement du repas : samedi 6 et samedi 13 octobre de 09H30 à 12H00 et mercredi 10 octobre de 17H00 à 19H00 à la Maison du Patrimoine*

1^{ÈRE} ÉDITION

Vias Terroir d'Automne

DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018 • 9H00-17H00
PLACE DU 11 NOVEMBRE • VIAS

Vias
Méditerranée
WWW.VIAS-MEDITERRANEE.FR

VIAS EN FÊTE POUR CÉLÉBRER NOËL

Le cœur de ville se pare de ses plus beaux atouts pour célébrer Noël, avec l'installation d'illuminations et de décorations dès le début du mois de décembre.

Des animations sont programmées tous les soirs dans les rues de la ville, du samedi 15 au vendredi 28 décembre prochains.

Au programme de ces 10 jours : patinoire et crèche traditionnelle, présence de chalets. Mais aussi, l'incontournable parade de Noël qui effectuera un tour de ville en soirée et animera le Village de Noël.

Programme complet à retrouver sur les pages Facebook Vias Méditerranée et site internet de la ville.



ACTION SOCIALE



VOUS AVEZ 65 ANS OU PLUS ? PARTICIPEZ AU REPAS DES AÎNÉS !

Dans le cadre de la Semaine Bleue (du 08 au 14 octobre 2018), le Maire Jordan Dartier et son conseil municipal, convient les plus de 65 ans au repas annuel de fin d'année le **samedi 13 octobre 2018 à 11h30 au Théâtre de l'Ardillon**. À cette occasion, la compagnie Magenta assurera le spectacle « Saint Germain à Starmania »

La date limite des inscriptions à ce repas, est fixée au jeudi 11 octobre inclus. Ces inscriptions s'effectuent directement auprès du CCAS au 1 rue Victor Hugo ou par téléphone au 04 67 21 58 33.

La participation financière sera de 10€ par personne et offerte aux seniors non-imposables.

Une partie des fonds récoltés sera reversée à la Fondation Perce-Neige qui accueille et accompagne les enfants et adultes touchés par une déficience mentale, un handicap physique ou psychique.

Egalement dans le cadre de la Semaine Bleue, une conférence sur le thème de la chasse, la faune et la flore est organisée par le Saint Hubert Club, Mardi 09 octobre au Théâtre de l'Ardillon, de 14h à 16h30.



A NOTER :

Reprise de l'aide alimentaire :

Afin de bénéficier de l'aide alimentaire, les dossiers sont à retirer directement auprès du CCAS aux horaires d'ouvertures habituelles.

CCAS : Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Le mercredi matin de 8h30 à 12h.
Tél : 04 67 21 58 33

CAMPAGNE « ANTI GASPI' » EN FAVEUR DES PLUS DÉMUNIS

La solidarité envers les personnes les plus démunies est au cœur des actions phares menées par le CCAS, notamment au travers du volet « Aide alimentaire ».

Ce volet « Aide alimentaire », actif par son équipe de bénévoles, est achalandé par la Banque Alimentaire de l'Hérault ainsi que par des collectes supplétives (Nationales, ponctuelles ou exceptionnelles) issue de la grande distribution.

Ces denrées alimentaires n'étant pas distribuées directement au public, le CCAS grâce à son administration sociale récupère, prépare et redistribue ces produits conditionnés sous forme de colis tout au long de l'année aux familles les plus nécessiteuses.

A l'instar des Food Banks américaines, le service alimentaire du CCAS collecte, gère et partage les denrées alimentaires pour venir en aide aux administrés locaux.

Le service alimentaire se fonde sur la gratuité, le don et le partage et se déroule du mois de Septembre au mois de juin, avec l'équipe de bénévoles.

Pour répondre à l'urgence sociale et lutter contre le gaspillage alimentaire une nouvelle action est menée avec le service de la restauration scolaire et le service d'aide alimentaire du CCAS.

Dans le cadre de cette lutte anti-gaspillage alimentaire, une convention a été signée entre le CCAS et le service de restauration scolaire municipal permettant de récupérer les denrées non périssables et non consommées au profit des administrés dans le besoin.

Cet élan de solidarité permet de garantir aux accidentés de la vie, une aide alimentaire au sein du CCAS à tout moment et en toute confiance.

COLLECTE NATIONALE



Les bénévoles se mobilisent le temps d'un week-end pour collecter des denrées alimentaires à destination des personnes nécessiteuses aux portes des magasins.

Deux journées de grande Collecte Nationale, assurées par les bénévoles, sont prévues les vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre prochains aux portes des commerces alimentaires Viassois, de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Nous comptons sur votre générosité pour ce rendez-vous solidaire.

DISTRIBUTION DES COLIS POUR LES PERSONNES ÂGÉES



La distribution du colis de Noël aux Viassois de plus de 75 ans et aux personnes handicapées détentrices d'une carte d'invalidité se déroulera du lundi 10 décembre au mercredi 12 décembre 2018 - de 9h à 12h et de 14h à 17h - en salle d'honneur de la Mairie.

Ce petit panier gourmand permettra d'agrémenter les tables de fin d'année de nos aînés.

VIE MUNICIPALE

LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS SE DÉPLOIE PROGRESSIVEMENT À VIAS

Le Département a créé un réseau intitulé « Hérault Numérique » pour raccorder 286 communes à la fibre optique dont Vias fait partie.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

Fil de verre plus fin qu'un cheveu, la fibre optique est aujourd'hui la technologie la plus innovante et la plus fiable pour se connecter plus rapidement à Internet. Avec un débit optimal de 100Mbps/s, 200Mbps/s voire plus de 1Gbits/s, elle permet de transporter une quantité de données à la vitesse de la lumière. Plusieurs appareils peuvent être connectés en simultané sans souci.

Une plaquette explicative réalisée par le Département a été distribuée courant mai dans tous les foyers Viassois.

Fin 2018, 15 000 prises seront installées dans les foyers et les entreprises. Entre 2019 et 2022, 60 000 foyers et sociétés seront raccordés chaque année. En 2022, 100% des communes concernées seront raccordables à la fibre optique. Une fois raccordés, les usagers pourront ensuite choisir leur fournisseur d'accès.

Pour tout connaître sur la fibre optique, le réseau et son déploiement, savoir si vous êtes éligible et obtenir la date éventuelle de votre raccordement, le site www.heraultnumerique.fr est à votre disposition. Attention ! Si votre adresse postale ne contient pas de numéro de voirie, vous ne serez pas éligible à Hérault Numérique. Rapprochez-vous de la Mairie pour obtenir une adresse complète.

PERMANENCES DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES

Le Relais d'Assistants Maternelles a pour objectif d'informer et d'accompagner les assistantes maternelles agréées, les candidates à l'agrément, les parents employeurs et les enfants. Des permanences sont organisées tous les 1er et 3ème mardis de chaque mois à l'Ecole de Gaulle (salle du CLAE), de 9h à 12h.

Ces permanences permettent aux parents et futurs parents :

- de les informer sur les différents modes d'accueil des enfants âgés de 0 à 6 ans
- de les accompagner dans leurs démarches administratives parents/employeurs
- de leur proposer une liste actualisée des places disponibles chez les assistantes maternelles agréées
- d'échanger avec un professionnel sur les questions éducatives ou relationnelles

Le RAM c'est aussi des animations collectives pour les enfants afin de partager des moments ludiques et conviviaux, rencontrer d'autres enfants, participer et découvrir différentes activités pour favoriser leur développement, se préparer à la vie en collectivité...

Contact : Relais Assistantes Maternelles
Tél : 04 67 94 60 62 ou ram.agde@gmail.com





TOUS À VOS POSTES ! A PARTIR DU 06 NOVEMBRE, LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT.

Dans le cadre d'opérations de réaménagement de la TNT pour favoriser le déploiement du très haut débit mobile, Vias sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT, dans la nuit du 05 au 06 novembre prochain.

Les téléspectateurs impactés seront ceux recevant la télévision par antenne râteau. Cela se traduira par la perte de certaines chaînes de télévision. Ils devront donc procéder à une recherche de chaînes. Cette opération est simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT.

Ceux recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas concernés.

LE 6 NOVEMBRE 2018

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



TOUS À VOS POSTES!
POUR CONTINUER À RECEVOIR LA TNT

Pour être prêt le 06 novembre 2018, voici quoi faire :

- vérifiez sur recevoirlatnt.fr que vous êtes bien concerné par les changements de fréquences de la TNT
- en amont du 06 novembre, en habitat collectif, assurez-vous que le gestionnaire de l'immeuble a bien anticipé la réalisation de travaux d'adaptation de l'équipement collectif afin de continuer à recevoir la télévision après cette date.
- le jour J, en habitat collectif ou individuel, effectuez une recherche des chaînes sur chacun des téléviseurs reliés à l'antenne râteau pour retrouver l'ensemble de la TNT.

Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vérifiez les informations disponibles sur recevoirlatnt.fr et/ou appelez le 0970 818 818 (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h – Appel non surtaxé)



RAPPEL : REPRISE DE CONCESSIONS ABANDONNÉES AU CIMETIÈRE MUNICIPAL

A partir de cet automne, la ville entreprend une procédure de reprise de concessions abandonnées au cimetière communal.

Des panneaux sont apposés à cet effet sur les caveaux concernés.

Dans le cadre de ces mesures, les personnes désirant prendre contact avec le service « Cimetière » peuvent téléphoner en Mairie au 04 67 21 92 79.



RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La liste électorale fait l'objet d'une révision annuelle effectuée par le service Election de la Commune.

Afin de vérifier l'exactitude des informations des administrés, les personnes n'ayant pas reçu les documents de propagande lors des dernières échéances électorales, ou ayant changé de domicile sur la Commune de Vias dans le courant de l'année, sont invitées à se faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie – Service Elections.

EN IMAGES



28 juin : Remises de dictionnaires et du diplôme B2i aux élèves de CM2



29 juin : Encore un franc succès pour l'édition 2018 de la kermesse du TAP/ALP



5 juillet : Accueil des saisonniers



6 juillet : Un concert récital de l'école de musique pour clore l'année en harmonie



7 et 8 juillet : Stella Maris & Sant Joan de la Mar, un événement ancré dans nos traditions



EN IMAGES



8 juillet : Anouk Chardon, élue Miss Vias 2018



13 et 14 juillet : Fête Nationale



20 juillet : Croisière musicale sur le Canal du Midi, avec l'Office de Tourisme

EN IMAGES



23 juillet, 6, 13 et 20 août :

Ciné Plage, saison 4 et feu d'artifice sur la plage pour clôturer le dernier rendez-vous (2000 personnes)



24 juillet, et tous les mardis de l'été :

Visites guidées du cœur de ville par Alain Morini



27, 28 et 29 juillet :

Une bonne note pour le Festival Vias en Jazz 2018 !



27, 28 et 29 juillet :

Une bonne note pour le Festival Vias en Jazz 2018 !

EN IMAGES



10 août : Tournoi de Joutes sur le Canal du Midi



Enzo Fossati, vainqueur du tournoi aux côtés de Jordan Dartier, Maire, et de Sandrine Mazars, adjointe déléguée aux sports et finances



17, 18 et 19 août : Fête locale, avec le Comité des Fêtes



31 août : 30^{ème} Bescoudos Bike Week, de passage à Vias

EN IMAGES



03 septembre : Rentrée des classes



07 septembre : 20 ans de service récompensés par la Médaille d'honneur du travail (argent),
décernée à Béatrice Bouttes et Sylvie Lardet à l'occasion du repas de fin de saison



15 septembre : Remise de diplôme et récompenses
aux bacheliers Viassois 2018

EN IMAGES

D'avril à septembre, trois marchés ont été organisés par la ville :



Marché de détail les mercredis et samedis



Marché nocturne les mardis soir, consacré à l'artisanat et aux produits locaux



Marché des producteurs de pays, les lundis matin en front de mer, lieu de rencontres privilégiées avec les commerçants

ENVIRONNEMENT



IL FAIT BON SE Baigner À VIAS MÉDITERRANÉE

Chaque saison, l'eau de la mer Méditerranée fait l'objet d'un contrôle sanitaire par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie. Un classement est ensuite établi en fonction des valeurs seuils et impératives fixées par la directive 2006/7/CE pour les paramètres « Escherichia coli » et « Entérocoques intestinaux ».

A plusieurs reprises, en juillet, août et septembre, des prélèvements ont eu lieu sur le littoral Viassois. Ils ont tous fait mention d'une

« Eau de bonne qualité pour la baignade ».

Ces excellents résultats de contrôle des eaux répondent aux nombreux critères imposés pour l'obtention du Pavillon Bleu, haut label qui récompense les sites de baignade respectueux de l'environnement notamment.

Plus en savoir plus sur la qualité de l'eau de votre site de baignade :
<http://baignades.sante.gouv.fr>





CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : REMISE DE RÉCOMPENSES AUX PARTICIPANTS

Dans le cadre du concours des Maisons fleuries, organisé par la CAHM, qui vise à primer les plus beaux aménagements floraux du territoire, visibles depuis le domaine public, 3 familles Viassoises se sont vu décerner différents prix. Le 1er prix a été attribué à Jean-François Ramirez, Hélène Planet, et Alda Curci ont reçu le Prix d'encouragement.

Par ailleurs, l'ensemble des participants Viassoises à ce concours ont été félicités par le Maire, Jordan Dartier, et Pierre Ros, Conseiller Municipal en charge des Associations

Patriotiques et référent à l'organisation du concours des Maisons Fleuries à Vias, lors d'une réception en Mairie, qui s'est tenue le 23 juillet.

A cette occasion ils ont été remerciés pour leur implication personnelle qui s'ajoute aux efforts du service des espaces verts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour l'embellissement de la ville.

Le nombre d'inscrits à ce concours augmente d'année en année à Vias. Nous vous encourageons à continuer dans cet élan !

DES KITS « ECONOMIES D'EAU » SONT DISPONIBLES GRATUITEMENT !



L'eau est un bien précieux que nous devons tous économiser. Vias, ville responsable, l'a bien compris.

Pour rappel, la commune met **gratuitement** à disposition des Viassoises des kits hydro-économiques (quantité limitée à un kit par foyer).

Ces kits sont constitués d'éléments permettant de **limiter le débit d'eau potable** en sortie des robinets de cuisine et de salle de bain, tout en conservant un confort d'utilisation. Ils contiennent un régulateur de débit pour douche et trois mousseurs limiteurs de débit pour robinets. Une fois installés, ces éléments permettent de faire une **économie de 30% par habitation et donc de réduire votre facture d'eau**.

Cette action est menée en partenariat avec le SMETA (Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien) qui a pour vocation l'étude, la gestion et les travaux nécessaires à la protection de la nappe astienne.

Si vous souhaitez bénéficier d'un de ces **kits**, n'hésitez pas à vous rendre à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture habituelles. Il vous sera délivré sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX : LA RÉGLEMENTATION DANS L'HÉRAULT

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Hérault (service agriculture forêt) a édité une nouvelle plaquette d'information sur le brûlage des végétaux dans le Département de l'Hérault.

Cette plaquette précise notamment les règles générales, dont l'interdiction du brûlage à l'air libre des végétaux toute l'année, la réglementation relative à l'emploi du feu dans les zones sensibles aux incendies de forêt, les dérogations, les

idées reçues, les bons réflexes en cas de constatation d'un départ de feu, ainsi que les contacts.

Le document est téléchargeable au format PDF sur : <http://www.herault.gouv.fr>

Nous vous recommandons de prendre en compte ces consignes et de ne pas jouer avec le feu, il est très dangereux. Un incendie est si vite arrivé ! Ensemble, soyons responsables !



DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE HABITAT LOCATIF



Vous avez un projet d'investissement locatif ? Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison que vous avez mis en location ou que vous envisagez de louer ? Vous souhaitez transformer un local en logement pour le louer ? L'agglo et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) subventionnent vos travaux pour pouvoir mettre en location votre bien.

Quels travaux ?

Les travaux permettant de mieux isoler votre logement au niveau des murs, combles ou fenêtres, d'améliorer le système de chauffage ou de production d'eau chaude. Ces travaux devront contribuer à améliorer la consommation énergétique du logement d'au moins 35 %.

En fonction de l'état de dégradation de votre logement, d'autres travaux d'amélioration peuvent être concernés par le dispositif : travaux de gros œuvre (toiture, planchers, murs porteurs...), de réseaux (électricité, plomberie...), de chauffage, de menuiseries, d'isolation thermique, d'équipements sanitaires...

Quelles aides et avantages fiscaux ?

Vous pouvez bénéficier d'aides financières de l'Anah de 30 à 45 % (sur un montant plafonné de travaux

HT, calculé en fonction de la surface du logement, de son niveau de dégradation et du niveau de loyer pratiqué).

Selon le projet, vous pouvez bénéficier de primes jusqu'à 4 500€ : prime Habiter Mieux de 1 500 € si gain énergétique 35%, prime de 2 000 € (Agglo + certaines communes), Eco Chèque de la Région Occitanie de 1000 €.

Vous pouvez également profiter d'une réduction fiscale appréciable (de 30 à 70%) sur vos revenus locatifs annuels encaissés, selon la commune où est situé votre projet.

Si vous passez par une structure agréée d'intermédiation locative (Agence immobilière sociale ou association) pour louer votre logement, cette déduction peut même aller jusqu'à 85% sur l'ensemble du territoire.

L'ensemble de ces aides peut se cumuler à un éco-prêt à 0%.

A noter : vous pouvez également bénéficier de l'avantage fiscal sans faire de travaux !

Quelles conditions ?

- Votre logement doit être construit depuis plus de 15 ans.
- Il doit être décent au moment de la livraison.
- Il doit être loué à titre de résidence principale à des personnes ne dépassant pas un plafond de ressources.
- Vous devez conventionner le logement pendant 9 ans (ou 6 ans pour le conventionnement sans travaux), et donc pratiquer un loyer maîtrisé.
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant d'avoir fait votre demande de subvention.
- Ils doivent être réalisés par un ou des professionnels du bâtiment.

Tout au long de votre projet, vous êtes accompagné gratuitement par l'équipe URBANiS, agence missionnée par l'Agglo, au niveau administratif, technique et financier.

Contact : Maison de l'Habitat de la CAHM au 04 67 21 31 30 ou par mail: maisonhabitat@agglohm.org

DES POSSIBILITÉS DE SUBVENTIONS POUR VOS TRAVAUX !



Vous avez prévu de faire des travaux d'économie d'énergie dans votre logement (isolation, chauffage, fenêtres...) ? Vous avez peut-être droit à une subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) (sous conditions de ressources) ! Cette subvention peut aller jusqu'à 65 %, plus primes éventuelles pour un montant de vos travaux (plafonné à 20 000 € de travaux HT).

D'autres travaux peuvent également être subventionnés (adaptation du logement à une personne âgée ou handicapée, travaux de rénovation complète sur un logement très dégradé, façade...) que vous soyez propriétaire occupant de votre logement ou que vous le louiez à un locataire.

Défiscaliser sans faire de travaux

D'autre part, sans faire de travaux, vous avez la possibilité de conventionner votre logement avec l'Anah, c'est à dire de louer votre logement à un loyer maîtrisé pendant 6 ans. En contrepartie vous pouvez défiscaliser jusqu'à 85 % de vos revenus locatifs !

VIE ASSOCIATIVE

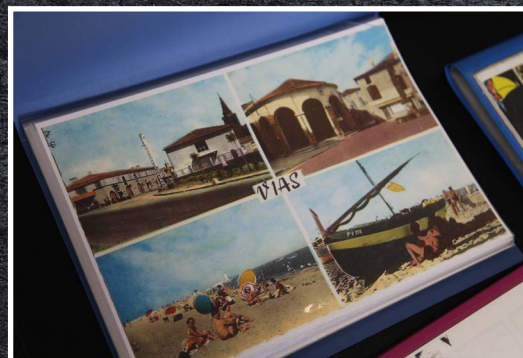
Retour en images sur les nombreuses expositions de la saison, et leurs vernissages, à la Galerie d'Art André Malraux, Place du 14 juillet :



Vendredi 6 juillet 2018
Gérard Sendra et ses amis photographes



Vendredi 13 juillet 2018
Marie Cayre, peintre et portraitiste Albigeoise



Du 21 au 31 juillet 2018
Georges Gimenez, collectionneur passionné de photographies et cartes postales anciennes de Vias



Samedi 4 août 2018
Fabienne Rivière Patry, artiste Lot et Garonnaise



Samedi 11 août 2018
Jacques Amagat, peintre et photographe local



Du 22 au 31 août
Les artistes Viassois exposent peintures, céramiques, Raku (David Montoro, Jacques Rachello, Aimé Enguissian - Gaïa)



Du 1er au 10 septembre
Roselyne Showing, peintre, et Fabrice D'Hoop, photographe

RETOUR EN IMAGES DE LA VIE ASSOCIATIVE



22 juillet et 12 août : randonnées avec le Cyclo Club de Vias pour partir sur les chemins, à bicyclette !



Tous les jeudis de juillet et août : sorties randonnée vélo avec l'association VTT VTC Club



1^{er} et 2 septembre : Grande braderie de Vias Plage



9 septembre : Forum des Associations au gymnase Victor Bernado



16 septembre : 250 coureurs en lice sur l'Échappée Viassoise, organisée par le Vias Trail Running en partenariat avec le service des sports. Incroyable succès pour cette 1^{ère} édition !

EXPOSITION À VENIR



- **Du 1er au 10 octobre :** Amaury Welsch

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 16h à 19h

- **Du 25 octobre au 5 novembre :** Elisabeth Goulard

- **Du 25 octobre au 12 novembre :**

Exposition d'Alain Morini « Les Viassois dans la Guerre 14-18 » - Théâtre de l'Ardillon

Lundi, mercredi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; Mardi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00



- **Du 07 au 17 novembre :**

Exposition d'Alain Morini « 1918-1930 Au cœur de tous nos changements » - Galerie d'Art

Tous les jours sauf dimanche après midi - de 09h00 à 12h00 & de 17h30 à 19h00

VIAS BEACH BIKER
4^e SAINT COLOMBAN
PARDON DES MOTARDS
7 Octobre 2018

09h00 : Accueil
 10h45 : Procession, messe et bénédiction des motos
 12h15 : Apéro et repas
 14h30 : Départ balade moto
 17h00 : Tirage de la tombola

Gymnase, rue Manzanera
 GPS N43°18'44.6" E03°24'58.5"
viasbeachbiker@gmail.com

Exposants
 Orchestre
 Animations
 Restauration

VIAS
 Restaurant Omnia

FÊTE DE LA SAN COLOMBAN : LE PARDON DES MOTARDS

Dimanche 7 octobre

De 10h à 12h30 - 4^{ème} édition - Association Vias Beach Biker - Centre-ville

09h00 : Accueil

11h00 : Procession religieuse - Eglise Saint Jean Baptiste suivi de la Messe

12h00 : Bénédiction des motos

14h30 : Départ pour une balade

16h30 : Retour des motos suivi d'une tombola et animations à 17h au Gymnase

BATON CLUB VIASSOIS

Reprise des cours :

- Pour les petites :

Tous les mardis de 17h30 à 18h30 à la salle de la Vigneronne

Tous les mercredis de 18h à 19h à la salle de danse, rue Montmorency

- Pour les grandes :

Tous les mercredis de 19h à 20h à la salle de danse, rue Montmorency

- Pour tout le groupe

Tous les samedis de 11h à 12h au gymnase

Pour tout renseignements : 06 64 19 26 55

ÉCONOMIE LOCALE

Quand électricité et expérience se conjuguent

Régis Abraham est un homme connecté. Electricien depuis sa jeunesse, il a toujours travaillé dans ce domaine-là, essentiellement au sein de services techniques.

Diplômé d'un BTS technicien/électricien/sécurité, titulaire de l'attestation d'aptitude en climatisation ainsi que de l'attestation de capacité pour exercer, il s'est aujourd'hui diversifié dans la climatisation, les travaux divers et a créé sa propre société.

Que ce soit dans le domaine de la climatisation, de l'électricité, de la domotique, des réparations et travaux d'entretien divers, du carrelage, de la plomberie ou de la peinture, Monsieur Abraham, fort de ses 25 années d'expérience, saura répondre à vos besoins.

Il est à votre disposition pour établir vos devis avant tout rendez-vous sur place.

Monsieur Abraham a pour ambition de développer son entreprise sur Vias.



**A.D.I.E.C assistance, dépannage, installation,
électricité, climatisation, travaux divers**
06 20 08 43 18
A.D.I.E.C.SAS@gmail.com
15 Avenue d'Agde

A la Kasbah*, la cuisine Marocaine est servie comme à la maison*

Lors du carnaval 2018, Redouan Ahrika installe une plancha devant son salon de thé, au 26 Place du 14 juillet, et propose de la restauration rapide. Le succès est immédiat ; une idée émerge en lui.

Il transforme donc son salon en restaurant oriental. Un sacré défi que sa tante, expérimentée en cuisine Marocaine traditionnelle, a décidé de relever avec lui, depuis le 21 juin dernier.

A la Kasbah, c'est comme à la maison ! La cuisine est dorlotée, chouchoutée, mijotée des heures durant. En entrée, vous avez par exemple la possibilité de déguster un délice d'aubergines (caviar), des carottes « chermoula » (épicées), une pastilla au poulet et aux amandes (très appréciée), ou encore une salade Kasbah (exquise !).

Pour les plats de résistance, il sera difficile de choisir entre le couscous sous toutes ses formes, le poulet doré aux olives, le tajine de poulet, l'agneau aux pruneaux ou encore aux légumes bios, amenés chaque matin par son oncle, producteur sur Vias. Pour accompagner ces plats, optez pour un vin marocain !

Des pâtisseries orientales faites sur place, du thé à la menthe, ou encore du café vous sont proposés pour terminer votre repas sur des notes sucrées, typiques du Maghreb.

La grande terrasse vous permet de profiter de l'extérieur à toutes heures. La salle intérieure peut accueillir jusqu'à 40 personnes. Dépaysement assuré, dans une ambiance orientale.



La Kasbah - Restaurant oriental
07 69 02 42 09 - 09 82 31 54 71
Ouvert toute l'année

Sur réservation, ou non, selon disponibilité
Ouvert du mardi au dimanche, de 11h00 à 23h00



Entre Honda Dax et carte grise, la route est courte

Frédéric Baudelot et sa compagne Christelle ont voué leur passion à un bolide à deux roues rare et particulier : le Honda Dax, variant de 50 à 210 cc, dont le tout dernier modèle a été fabriqué en 1999.

Après en avoir acquis un premier, puis un deuxième, ils se sont lancés dans de la petite réparation mécanique sur ces motos spécifiques. Ils ont acheté des pièces, encore et encore, les amenant à ouvrir une boutique, située au 10 Avenue d'Agde.

Dans leur magasin, les gérants proposent à la vente des pièces détachées uniquement pour les Dax, qu'ils peuvent également réparer en cas de besoin.

Cette boutique, agrémentée avec la Préfecture, propose aussi une prestation de service à la carte grise pour tout type de véhicule. Le coût est de 20 euros. En trois jours seulement, vous la recevez chez vous par lettre recommandée. Confiez cette tâche à un professionnel, vous éviterez ainsi une procédure parfois longue sur la toile !

A l'avenir, Monsieur Baudelot et sa femme envisagent de racheter une société spécialisée en stock important de pièces de Honda Dax, afin d'améliorer la disponibilité de celles-ci auprès de la clientèle.

Rassurez-vous, cet agrandissement se fera sans changement de local, petit et atypique mais tellement à l'image des motos qu'ils bichonnent...

Car Transac - Hondax 34
06 12 77 63 61 - 06 13 18 67 92
car.transac@gmail.com

Ouvert à l'année : 10h/12h30 et 15h/19h, du lundi au samedi sauf samedi après-midi



Le retour du pionnier de l'auto-école locale

Michel Alfano Vennen a une histoire incroyable avec les Viassois : après avoir tenu la toute première auto-école sur la commune, de 1993 à 2002, et après une carrière de 14 années dans l'armée de terre en qualité de moniteur d'auto-école, il est revenu à Vias pour ouvrir une nouvelle auto-école, la seule et l'unique aujourd'hui !

Avec son associé, il crée une nouvelle enseigne « Auto-école Vias » située Boulevard de la Liberté, le 1er décembre 2017.

Cette auto-école, point relais ECF (Ecole de Conduite Française), forme des jeunes Viassois à l'apprentissage du Code de la Route et de la conduite, pour le permis voiture uniquement.

Les séances du Code la Route, d'une durée d'une heure, sont accessibles en continu. Grâce au programme « le Code qui change de code », les candidats se forment au Code de la Route à distance, via internet, avec une carte permettant un suivi personnel.

Les spécialités de cette auto-école sont la conduite sur boîte automatique, sur boîte automatique équipée pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et sur boîte manuelle.

L'enseigne propose également la conduite accompagnée, des stages de recyclage avec remise à la route, et un accompagnement pour les personnes ayant fait l'objet d'une annulation de permis.

Dans le futur, Monsieur Alfano Vennen et son associé envisagent de proposer une formation pour le permis moto.

Auto-École Vias
Agrément préfectoral E18003400130
Tarifs et prestations disponibles en agence
04 48 08 47 24 - autoecolevias@yahoo.com
Facebook : Michel Alfano



« La Viassoise des fleurs », la fine fleur de Vias

Quand on rentre chez «la Viassoise en fleurs», tout est fait pour ravir nos sens visuels et olfactifs. La vitrine et la décoration changent en fonction de la période de l'année (rentrée scolaire, halloween, Noël...).

Nathalie Reslinger a la main verte, pas étonnant pour une fleuriste ! Son parcours est atypique. Après avoir exercé en qualité d'assistante maternelle puis pépiniériste sur la Riviera méditerranéenne (région côtière méditerranéenne qui s'étend de la côte d'Azur jusqu'en Italie), Nathalie a enfin concrétisé son souhait d'ouvrir sa propre boutique.

C'est ainsi que depuis cet été elle est la nouvelle propriétaire du magasin de fleurs, boulevard Gambetta. De la conception de fleurs coupées aux compositions florales pour toutes occasions, vous y trouverez certainement votre bonheur !

La Viassoise des fleurs
34 boulevard Gambetta - 34450 Vias
Page facebook : La viassoise des fleurs
Coordonnées : nathalie.d.reslinger@gmail.com
Tel : 06 81 82 74 82 - 04 67 37 70 77

« Chat Habille », une friperie de qualité pour s'habiller sans se ruiner !

Françoise Jedrzejczyk, originaire de Seine et Marne a récemment posé ses bagages à Vias pour ouvrir sa propre boutique de vêtements d'occasion.

Elle propose à la vente des tenues vestimentaires de qualité, déposées par les particuliers. Que ce soit des vêtements enfants, femmes, hommes, ou accessoires divers, vous n'aurez que l'embarras du choix !

La devise de Françoise, à laquelle celle-ci tient beaucoup est : « Porter des vêtements de qualité à moindre coût ! ». Les habits de seconde main deviennent de plus en plus tendance et consommation courante.

Tournée vers l'avenir, elle prévoit la mise en place d'un site internet et d'une page Facebook pour la fin d'année, où tous les vêtements seront consultables directement en ligne.

Chat habille - Friperie de qualité
Françoise Jedrzejczyk
34 bis Boulevard Gambetta - 34450 Vias
Ouvert à l'année, du mardi au samedi
de 10h à 13h et de 14h30 à 19H
Tel : 09 51 44 93 22 - Chat.habille@gmail.com



LE MOT DES GROUPES

MOT DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE « UNION VIASSOISE »

Après une saison estivale marquée par un changement de visage de notre station balnéaire, qui a également surpris notre belle clientèle touristique, la rentrée des classes a succédé à de nombreux travaux d'amélioration du cadre de vie de nos écoliers et des enseignants qui assurent la transmission du savoir.

Je remercie naturellement l'ensemble des entreprises et des services municipaux qui œuvrent pour permettre à notre Ville de se moderniser et répondre aux attentes de nos concitoyens.

Au cours des semaines et mois à venir, les travaux de requalification du Front de Mer avec le réaménagement des devants de commerces, la création d'un promontoire et d'une promenade en Front de Mer vont se poursuivre.

En Centre-Ville, les travaux d'amélioration de l'espace public vont continuer avec la réhabilitation du parking des écoles, de la Rue Jean Manzanera, la réfection des Boulevard Gambetta et de Goys. Ces travaux s'étaleront d'octobre 2018 à avril 2019.

Enfin, la fin de l'année 2018 s'achèvera avec la réception de notre Halle multisports Jean Raynaud qui accueillera de nombreuses associations sportives ainsi que des locaux associatifs.

Un cœur de ville rénové, de nouvelles infrastructures et une station balnéaire modernisée caractérisent les avancées significatives dont les Viassois peuvent être fiers.

Le Maire et la majorité municipale

VIAS BLEU MARINE - *In extenso*

La saison estivale 2018 vient de se terminer, avec son lot habituel de dysfonctionnements.

Les éternels problèmes de stationnement et de circulation ne se sont pas améliorés surtout les jours de marché malgré la modification du sens de circulation du Boulevard de la Liberté.

Autre évènement important, l'incendie du 10 août 2018 près du camp des gens du voyage. Incendie qui serait d'origine criminelle d'après les forces de l'ordre. En effet vers 13h ce jour- là un incendie d'une rare violence oblige les forces de l'ordre à évacuer le camp des gens du voyage.

Malheureusement cet incendie a fait d'important dégâts. En effet un gardiennage de caravanes a vu une trentaine de véhicules s'enflammer.

De même une maison située proche du camp a elle aussi été fortement endommagée, les locataires « commerçant du village » ont eux aussi vu une grosse partie de leurs effets personnels partir en fumée. Des bouteilles de gaz ont même explosées atterrissant pour certaines dans la piscine située près de la maison. Une voisine a eu le réflexe de venir sauver les animaux avant qu'il ne soit trop tard.

Le plus choquant dans l'histoire c'est que dès que l'incendie a été neutralisé et avec l'autorisation des pompiers et des forces de l'ordre, les gens du voyage étaient invités à réintégrer le camp et bien vite l'eau et l'électricité leur étaient immédiatement fournis.

Les locataires complètement désabusés devaient se débrouiller par leur propre moyen pour obtenir de l'eau et du courant, car hormis la police municipale venue les rencontrer, personne de la municipalité ne s'est déplacé pour les soutenir moralement.

Vive la vie à Vias.

VIAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE - *In extenso*

Heureux vacanciers qui ont pu découvrir cette année une portion de l'avenue de la Méditerranée rénovée !

A terme elle devrait coûter plus de 15 Millions d'Euros TTC (soit plus de 3 salles comme l'Ardaillon ou 12 fois le coût du Boulevard de la Liberté).

Si ces mêmes vacanciers ont voulu venir s'approvisionner sur les marchés ou chez les commerçants locaux, ils ont constaté qu'ils étaient contraints de faire le tour du village dans un interminable bouchon, à l'aller comme au retour. La cause : une signalisation qui a pour conséquence de réduire la fluidité de la circulation et d'occulter les commerces du boulevard de la Liberté.

Par la même occasion, s'ils sont des habitués fidèles à Vias, ils auront constaté que les travaux du boulevard Gambetta entamés il y a maintenant 4 ans sont loin d'être terminés. Mais, ils ignorent que cette voie dégradée est défoncée à la pelle mécanique après chaque saison jusqu'au début de la saison suivante, causant de graves nuisances aux riverains et à l'ensemble de la population.

Qu'ils se rassurent ! Il ne leur est pas interdit de rêver de voir l'an prochain, en plus d'un boulevard tout neuf, fleurir en ville cinq à six immeubles de trois à quatre étages dont les permis ont été délivrés. D'autres seront bâtis à la place de la Poste et des Tennis que M. le maire veut céder à un promoteur. Il faut faire rentrer de l'argent pour régler la dette pharaonique de la commune et payer certaines dépenses inconsidérées.

Ce vaste jeu de monopoly auquel se livre le maire l'a même obligé à signer une seconde promesse de revente de l'immeuble dit du Regency acheté sans discernement à prix fort, comme tant d'autres, en 2015 et sur lequel il avait autorisé la construction d'une tour de près de 18 mètres de haut. Il doit aimer les tours.

A ce rythme-là, les problèmes de circulation et de stationnement seront loin d'être réglés ainsi que la dette de la commune.

**Nelly ASENSIO - Josiane BUCHACA - Patrick HOULES
Jean-Louis JOVIADO - Louis JOVIADO - Richard MONEDERO**

AGENDA

Du 1er au 10 octobre :

Exposition d'Amaury Welsch – Galerie d'Art – (Cf page 41)

Samedi 06 octobre :

Spectacle « Naïs » de Marcel Pagnol - Mise en scène J.C. Baudracco - Théâtre de l'Ardaillon – 21h - Entrée payante

Dimanche 7 octobre :

Fête de la Saint Colomban : le pardon des motards – 4ème édition – De 10h à 12h30 - Centre-ville (Organisée par l'Association Vias Beach Biker) (Cf : page 41)

Mardi 09 octobre :

Conférence avec le Saint Hubert Club sur le thème de la chasse, la faune et la flore – Théâtre de l'Ardaillon – de 14h à 16h30 (dans le cadre de la Semaine Bleue)

Samedi 13 octobre :

Repas des Aînés – 12h – Théâtre de l'Ardaillon (inscriptions jusqu'au jeudi 11 octobre auprès du CCAS : 04 67 21 58 33)

Dimanche 14 octobre :

Vide grenier d'automne – Toute la journée – Parking du Gymnase (Organisé par le Comité des Fêtes)

Mardi 16 octobre :

Concours de pétanque Triplette Vétérans – Boulodrome - 14h30 (Organisé par « La Boule Joyeuse »)

Samedi 20 octobre :

Pièce de théâtre « Sur la route de Madison » avec Clémentine Célarié - Théâtre de l'Ardaillon – 21h - Entrée payante

Dimanche 21 octobre :

1^{ère} édition Vias Terroir d'Automne – Toute la journée dès 09h00 - Centre ville (Cf page 25)

Du 25 octobre au 5 novembre :

Elisabeth Goulard – Galerie d'Art – tous les jours

Du 25 octobre au 12 novembre :

« Les Viassois dans la Guerre 14-18 » d'Alain Morini – Théâtre de l'Ardaillon – Lundi, mercredi et jeudi de 09h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00. Le mardi et le vendredi de 09h00 à 12h00 & de 14h00 à 19h00.

Samedi 28 octobre :

Spectacle « 1918, la Victoire » - Théâtre de l'Ardaillon – (avec l'Association « Agde Belle Epoque ») - 16h – Entrée libre

Dimanche 04 novembre :

Bourse aux jouets et à la puériculture – Toute la journée – Gymnase Victor Bernado (organisée par le Comité des Fêtes)

Dimanche 04 novembre :

Spectacle Georges & Georges par la compagnie du Jeu-dit – Théâtre de l'Ardaillon – 17h – Entrée payante

Du 07 au 17 novembre :

Exposition d'Alain Morini « 1918-1930 Au cœur de tous nos changements » - Galerie d'Art – Tous les jours sauf dimanche après midi – de 09h00 à 12h00 & de 17h30 à 19h00

Mercredi 07 novembre :

Cérémonie en hommage aux deux aviateurs anglais tombés sur le territoire Viassois en 1944 – 17h - Cimetière

Samedi 10 novembre :

Spectacle « Novecento » - au profit de l'Association « Un goûter pour Mada » - Théâtre de l'Ardaillon – 21h – Entrée payante

Dimanche 11 novembre :

Cérémonie du 11 novembre – Départ du cortège sur le parvis de l'Hôtel de ville. (Horaires et programme communiqués ultérieurement)

Samedi 17 novembre :

« Rencontre professionnelle : comédiennes et comédiens en Occitanie » - Théâtre de l'Ardaillon - 21h - Entrée libre sur inscription par mail

Dimanche 25 novembre :

Spectacle « Les Coquettes » - Théâtre de l'Ardaillon - 21h - Entrée payante

Vendredi 30 novembre et Samedi 1^{er} décembre : Collecte Nationale aux portes des magasins alimentaires Viassois - de 09h00 à 12h00 & de 15h00 à 19h00

Samedi 1er décembre :

Spectacle des Assistantes Maternelles (en partenariat avec le Relais d'Assistantes Maternelles) - 20h30 - Théâtre de l'Ardaillon

Mercredi 05 décembre :

Cérémonie en hommage aux Morts de la Guerre d'Algérie et Combats de Tunisie et Maroc - Départ du cortège sur le parvis de l'Hôtel de Ville (Horaires et programme communiqués ultérieurement)

Vendredi 07 décembre :

Ary Abittan - Spectacle comique - Théâtre de l'Ardaillon - 21h - Tarif unique

Du lundi 10 au mercredi 12 décembre :

Distribution des colis de Noël aux personnes âgées - Salle des Mariages - Hôtel de Ville - de 9h à 12h & de 14h à 17h

Du vendredi 15 au vendredi 28 décembre : Festivités de Noël (Horaires et programme communiqués ultérieurement)

Dimanche 23 décembre :

Spectacle jeune public « Houcine et ses amis chantent Disney » - Théâtre de l'Ardaillon - 21h - Entrée payante - à partir de 3 ans

Permanences de Sébastien Frey
Conseiller Départemental
de l'Hérault

**Tous les mardis
matin (en mairie
de Vias) sur
rendez-vous
auprès de la mairie
d'Agde :
04 67 94 61 37**



ÉTAT-CIVIL

Ils viennent agrandir la famille Viassoise

Gary FITTAN, le 14 juin 2018, à Sète
Tom ROY, le 15 juin 2018, à Béziers
Marley RAMON, le 21 juin 2018, à Béziers
Zoé PEYTAVI, le 25 juin 2018, à Béziers
Fatima AKKI, le 30 juin 2018, à Béziers
Rafaël LABOUE LAMOUR, le 1er juillet 2018, à Béziers
Wendy BRANDAO, le 08 août 2018, à Béziers
Emmah YAAQOBI, le 21 août 2018, à Béziers
Preston AGAESSE-CAP, le 24 août 2018, à Béziers
Amir OURAGHI, le 24 août 2018, à Béziers
Amalaya BLANCAS, le 29 août 2018, à Béziers

Ils se sont unis...

Geert BLOMMAERT et Nathalie NOGUES Y AGUSTIN, le 03 juillet 2018
Stéphane CROS et Emma BARRAL, le 14 juillet 2018
Claude LE CALVÉ et Marise HAMELIN, le 11 août 2018
Fernandese MOISE et Laetitia ZELLER, le 18 août 2018
Franck RUTA et Mélanie LELIEVRE, le 25 août 2018
Tiago GONCALVES GOMES et Laura JANKOWIAK, le 25 août 2018
Romain CASSAIR et Julie CABANIÉ, le 08 septembre 2018

Ils nous ont quittés...

Florentine GARCIA, Epouse GARCIA, le 19 juin 2018, à l'âge de 78 ans
Claude BESSIERE, le 23 juin 2018, à l'âge de 86 ans
Bronislaw REBISZ, le 05 juillet 2018, à l'âge de 90 ans
Juliette ROUGÉ, Veuve DABOSI, le 14 juillet 2018, à l'âge de 98 ans
Véricunda IGLESIAS, le 16 juillet 2018, à l'âge de 78 ans
Frédéric GUITET, le 16 juillet 2018, à l'âge de 43 ans
Ursula CAMPOS ALCAZAR, Veuve ARAGON SEGURA, le 27 juillet 2018, à l'âge de 92 ans
Antoine ASENSIO, le 31 juillet 2018, à l'âge de 90 ans
Gabriel SINTES, le 02 août 2018, à l'âge de 72 ans
Yveline TROSSAERT, Epouse LORTIGUES, le 03 août 2018, à l'âge de 70 ans
Edmonde SIMARD, Epouse PFEIL, le 11 août 2018, à l'âge de 88 ans
Mohamed HEDDI, le 24 août 2018, à l'âge de 55 ans
Chantal VERJUS, Epouse LE GOFF, le 31 août 2018, à l'âge de 69 ans
Pascal NATO, le 05 septembre 2018, à l'âge de 63 ans
Thérèse BONANNI, Veuve AUDOUX, le 06 septembre 2018, à l'âge de 92 ans
Raoul DE LA ROSA, le 08 septembre 2018, à l'âge de 37 ans
Martine GHIGLIONDA, Divorcée SORLI, le 13 septembre 2018, à l'âge de 79 ans